



Projet du Sommaire du 23ème Rapport semestriel de la COSAC

Chapitre 1. Politique énergétique de l'Union européenne: état actuel, défis et opportunités

La dépendance excessive de l'UE envers les importations d'énergie la rend particulièrement vulnérable vis-à-vis de l'évolution et du changement rapide du paysage énergétique international; le marché de l'énergie européen fragmenté approfondit davantage cette vulnérabilité. La crise en Ukraine a incité les États membres à considérer de manière impartiale les facteurs qui influent sur le secteur européen de l'énergie. Un fort consensus se dégage en faveur de la prise en main de l'avenir énergétique européen, afin de réduire les aléas des circonstances et des événements extérieurs.

Le concept d'une «Union de l'énergie plus résiliente menant une politique visionnaire en matière de changement climatique» a été présenté comme l'une des priorités de la nouvelle Commission européenne et cette priorité est l'un des éléments clés dans le programme de travail de la Commission pour 2015. En outre, la Commission a l'intention de publier une stratégie-cadre et un plan d'action au cours du premier trimestre de 2015.

Dès le début, ce concept implique la mise en commun des ressources, la combinaison des infrastructures et une position commune lors des négociations avec les pays tiers. Il inclut également la diversification des sources d'énergie, des routes d'approvisionnement et la réduction de la forte dépendance énergétique de plusieurs États membres des importations en provenance de pays tiers.

Ce chapitre du Rapport semestriel vise à échanger des informations et compiler les vues des parlements/chambres quant à la façon dont l'Union de l'énergie pourrait être conçue et, en particulier, comment relever au mieux les défis dans les principaux domaines qui constitueront l'épine dorsale de la future Union de l'énergie, à savoir: la sécurité énergétique, l'achèvement du marché intérieur, l'efficacité énergétique, la décarbonisation, la recherche et l'innovation. Il identifiera également les aspects particuliers que parlements/chambres fixeraient comme prioritaires dans cette vaste gamme de questions.



Les parlements/chambres seront invités, entre autres, à donner leurs avis sur des documents récemment publiés, notamment les communications de la Commission intitulées *Vers l'achèvement du marché intérieur de l'énergie: état des lieux* (COM (2014) 634) et *Stratégie européenne pour la sécurité énergétique* (COM (2014) 330), ainsi que sur la prochaine stratégie sur l'Union de l'énergie qui devrait être publiée au début de 2015.

Chapitre 2. Avenir du contrôle parlementaire des affaires de l'Union européenne

Le rôle des parlements nationaux dans le processus décisionnel de l'UE est inscrit traditionnellement à l'ordre du jour des réunions de la COSAC. A la suite de l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne, l'influence des parlements nationaux a augmenté de manière significative. Un certain nombre de propositions ayant des conséquences politiques, institutionnelles et juridiques ont depuis été mises en avant pour renforcer le rôle et l'implication des parlements nationaux. Dans le cadre de ces discussions et s'appuyant sur les conclusions du 22^{ème} Rapport semestriel, l'objectif de ce chapitre est d'explorer davantage ce sujet et de recueillir des avis des parlements/chambres sur l'évolution du contrôle parlementaire à court et à long terme dans le processus de la prise des décisions de l'UE.

Premièrement, ce chapitre du rapport semestriel va examiner de manière approfondie comment les procédures d'avis motivé et de dialogue politique pourraient être améliorées et rendues plus structurées et plus efficaces. Dans ce contexte, diverses propositions, des instruments spécifiques, ainsi que le rôle et le potentiel de la COSAC seront examinés.

Deuxièmement, les parlements/chambres seront invités à échanger leurs opinions sur les nouvelles formes de la participation des parlements nationaux dans le processus décisionnel de l'UE, sans modifications des traités; par exemple, avec l'idée d'introduction d'un "carton vert" qui donnerait aux parlements nationaux la possibilité de soumettre des propositions politiques ou législatives constructives. La viabilité de cette proposition et sa mise en œuvre pratique nécessitent un examen plus approfondi. Dans le même temps, il est essentiel de poursuivre le processus de réflexion sur d'autres perspectives à long terme pour une plus grande contribution des parlements nationaux à la prise de décisions dans l'UE.

Troisièmement, ce chapitre examinera davantage les propositions visant à renforcer la coopération entre le Parlement européen et les parlements nationaux afin de faciliter l'échange d'informations et les débats sur les questions clés ainsi que les propositions législatives concrètes et d'autres documents pertinents.

Chapitre 3. Politique commerciale de l'Union européenne et le rôle des parlements nationaux

Le commerce a une incidence directe sur les emplois et la croissance en Europe; ainsi, les négociations de l'UE sur les accords de libre-échange avec les pays tiers ont suscité beaucoup d'intérêt de la part des États membres de l'UE. Tel est le cas des négociations avec le Canada, les États-Unis et les pays asiatiques. L'UE négocie actuellement plusieurs autres accords commerciaux, tels que l'accord d'investissement avec la Chine, l'accord de libre-échange avec le Japon, l'accord multilatéral sur le commerce des services (ACS), ainsi que des accords avec plusieurs pays de l'ANASE.

Le partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (PTCI) entre l'UE et les États-Unis mènera à l'élimination des barrières commerciales et créera la plus vaste zone de libre-échange dans le monde, en contribuant ainsi à la prospérité économique des deux côtés de l'Atlantique. En même temps, le PTCI couvre un nombre de questions sensibles qui nécessitent une enquête plus approfondie, en particulier au niveau des parlements nationaux.

Par conséquent, il est essentiel que les parlements nationaux utilisent pleinement toutes les informations disponibles sur les accords tels que le PTCI ou l'accord entre l'UE et le Canada (AECG), pour que des débats complets et vigoureux puissent être menés sur les avantages de ces accords commerciaux au sein des parlements nationaux et que les électeurs soient bien informés de leurs conséquences.

Le traité de Lisbonne a attribué à l'UE des nouvelles compétences en matière de négociations commerciales: la Commission européenne possède la compétence exclusive en matière de négociation des accords commerciaux dans plusieurs nouveaux domaines et tous les accords commerciaux doivent être approuvés par le Parlement européen. Néanmoins, la pratique consistant à conclure les *accords mixtes* continue, ce qui accentue davantage la nécessité d'assurer que les parlements nationaux soient bien informés.

Ce chapitre du 23^{ème} Rapport semestriel vise à démontrer, dans un premier temps, dans quelle mesure les parlements/chambres ont été impliqués dans les discussions sur l'influence des accords de libre-échange de l'UE, au cours de quelques dernières années.

Deuxièmement, il se penchera sur l'état actuel des débats aux niveaux national et de l'UE, pour identifier, entre autres, les questions les plus importantes pour les parlements/chambres dans le cadre de négociations actuelles sur le PTCI.

Troisièmement, ce chapitre abordera l'accès des parlementaires à l'information relative aux négociations commerciales de l'UE en cours. Dans ce contexte, les décisions récentes de la Commission en matière de transparence des négociations du PTCI sont très pertinentes et bienvenues.

